



CONSEIL D'ORIENTATION
DES RETRAITES

Les colloques
du COR

Le COR est-il trop optimiste ?

Quelles hypothèses économiques retenir pour les projections de long terme du système de retraite français ?

Programme et inscription

Lundi 15 novembre 2021

Inscription

Pour participer sur place : accueil dès 9h au 20 avenue de Ségur Paris 7ème. Le passe sanitaire est obligatoire, accompagné d'un justificatif d'identité en cours de validité.

► [S'inscrire au colloque en présentiel](#)

Pour participer à distance : un lien vous sera envoyé ultérieurement pour accéder à la webconférence dès 9h30.

► [S'inscrire au colloque à distance](#)

Programme

9h00 Accueil des participants

9h30 Ouverture des travaux

Pierre-Louis Bras, COR

9h45 – Introduction « Système de retraite et croissance économique : quels liens ? quels enjeux pour les projections ? »

Antoine Bozio, Institut des politiques publiques

10h15 – Retour sur la consultation d'experts « Les hypothèses économiques de long terme pour les projections des systèmes de retraite »

Emmanuel Bretin, Secrétariat général du COR

10h45 – Pause

11h00 – Table ronde « Croissance de la productivité horaire du travail : que peut-on espérer ? »

Propos introductifs : Gilbert Cette, Neoma Business School

Intervenants :

Agnès Bénassy-Quéré, Direction générale du Trésor

Anne-Sophie Alsif, BIPE

Eric Dubois, Cour des Comptes

Débat avec la salle

12h45 – Pause

14h15 – Table ronde « Quel partage des gains de productivité dans le futur ? L'arbitrage entre la rémunération et le temps de travail »

Propos introductifs : Selma Mahfouz, Économiste, ex-directrice de la Dares

Intervenants :

Céline Guivarch, CIRE

Philippe Askenazy, CNRS

Bertrand Martinot, Institut Montaigne

Xavier Ragot, OFCE

Débat avec la salle

16h45 – Synthèse et conclusions

- Pierre-Louis Bras, Président du Conseil d'orientation des retraites

Des interviews filmées seront diffusées, avec la participation de :

- **Didier Blanchet** Mesurer la croissance est-ce suffisant pour mesurer le bien-être ?
- **Michael Zemmour** Croissance et inégalités
- **Christian Gollier** Quelle valeur donner au futur ?

Pourquoi ce colloque ?

Pour établir ses projections financières du système de retraite à long terme, le COR doit s'appuyer non seulement sur des hypothèses démographiques, mais également sur des hypothèses économiques. Si les projections démographiques et de population active relèvent de l'INSEE, le COR élabore depuis sa création les scénarios économiques de long terme sur lesquels reposent ses travaux. Le choix de ces scénarios de long terme est le fruit d'une discussion et d'un consensus entre les membres du COR, consensus construit à partir des travaux et études disponibles en la matière. Ce choix est déterminant car la situation financière projetée du système de retraite français est particulièrement sensible aux hypothèses économiques retenues, dès lors que les prestations sont largement indexées sur les prix. Il est également important parce que les scénarios du COR sont bien souvent amenés à servir de référence en France dans les travaux de prospective relatifs aux politiques publiques, à l'instar de la projection de la demande de transport, ou bien encore de la transition énergétique.

À un horizon lointain (en l'occurrence 2070 dans les projections actuelles), le COR ne prétend pas présenter des prévisions économiques, car cette démarche est bien évidemment impossible et vaine. Son ambition est de constituer des scénarios contrastés et raisonnables susceptibles d'éclairer la décision publique en fournissant des éléments d'appréciation de la situation financière à long terme de notre système de retraite. Les scénarios sont notamment bâtis à partir d'hypothèses relatives au taux de chômage (d'où découle l'emploi), d'hypothèses d'évolution de long terme de la productivité horaire du travail qui détermine l'évolution de la rémunération horaire du travail, dès lors, autres hypothèses retenues par le COR, que le partage de la valeur ajoutée et le nombre d'heures travaillées par tête sont réputés stabilisés.

Le choix de ces scénarios concerne le très long terme. Il n'a d'influence sensible sur les résultats qu'à partir d'un horizon de 10 ans environ. À court terme, le COR utilise les prévisions établies par le gouvernement.

La préparation du prochain exercice de projections, prévu en 2022, doit être l'occasion de questionner la pertinence de ces scénarios et, notamment, les conséquences que peut éventuellement avoir la crise de la Covid sur les hypothèses de long terme. À cette fin, le COR a souhaité engager un processus de réflexion et de discussion autour de ces scénarios. Dans cette perspective, il a organisé une large consultation d'experts sur le choix des hypothèses économiques sous-jacentes aux projections du système de retraite. Ce colloque marque une étape supplémentaire dans ce processus : il est l'occasion de revenir sur les principaux résultats de cette consultation et d'en débattre de manière ouverte. Il doit permettre notamment de s'interroger sur ce qu'il est possible d'espérer au vu de l'histoire en termes de croissance de la productivité horaire du travail.

Il reviendra par ailleurs sur le partage des gains de productivité dans le futur : dans les projections actuelles du COR, conformément à ce qui est observé sur les 20 dernières années, les gains de productivité sont affectés à la croissance des salaires et non à l'accroissement du temps libre (hypothèse de stabilité du temps de travail). Il est possible d'envisager que cette préférence évolue, notamment dans le cadre d'une volonté partagée de promouvoir une croissance plus frugale pour limiter le réchauffement climatique. Mais à l'inverse, notamment en cas de progrès de productivité

horaire faible, il peut être également envisagé que les actifs acceptent de travailler plus longtemps pour augmenter leur revenu.

À l'aune de ces contributions et discussions, il reviendra alors aux membres du COR de déterminer les scénarios qui leur paraîtront les plus pertinents pour projeter l'évolution à long terme de notre système de retraite.